

## Comment réaliser votre prélèvement d'eau colorée





Vous observez un phénomène d'eau colorée et vous avez la possibilité de prélever?



Contactez au plus vite l'équipe de Phenomer au 02 98 22 44 99.



(vous devez disposer d'un récipient comme un seau et/ou une bouteille)



Rincez 2 fois les récipients

avec l'eau de mer de la zone où a lieu le phénomène.



Prélevez environ un demi litre d'eau de mer colorée avec le seau.



Remplissez la bouteille avec l'eau prélevée (ne pas remplir entièrement : laisser un peu d'air).



Conservez votre prélèvement à l'obscurité et au frais (en glacière ou entourée d'un linge humide).

Grâce à vos prélèvements, les scientifiques vont pouvoir analyser les échantillons prélevés pour étudier les microalgues présentes et comprendre leur façon de se développer.



Notez les informations pour décrire le phénomène observé (date, localisation, météo, aspect du phénomène) et déposez, dans les meilleurs délais, votre prélèvement à l'endroit convenu avec l'équipe Phenomer.



## La sécurité avant tout!

Privilégiez votre sécurité en adoptant toutes les mesures que vous jugerez nécéssaires. Rappel de quelques précautions (Conditions de sécurité sur : www.phenomer.org/Participer/ marcheasuivre/Le protocole de prelevement):

Assurez-vous que les conditions météorologiques s'y prêtent.

À bord d'une embarcation, portez un gilet de sauvetage, placez-vous sous le vent et à contre courant. Si vous êtes mineur, prélevez en présence d'un adulte.

Après votre prélèvement, évitez de vous frotter les yeux et rincez à l'eau douce les parties de votre corps ayant été en contact avec l'eau de mer colorée.

CONTACT: 02 98 22 44 99

www.phenomer.org

phenomer@ifremer.fr

















